

**REUNION COMMISSION SPORTIVE**

**DU 28/08/2021**

**Début : 09h30 – Fin : 12h45**

**Présents :** Serge Trin, Gérald Rourissol, Gilbert Gendre et Tayeb Mohamedi

**Absents excusés :** Carlos Bonneval, Lilian Gaillard et Christophe Péatier

**Invités :** Isabelle,Alysée Maccari, Olivier Simao et Fabrice Gaillard

Serge Trin déplore que certaines personnes convoquées, ne lui signale pas directement leur absence, mais le signale au Président du comité. C’est le cas aujourd’hui, ou un invité a signalé ce matin même son absence à Christophe, alors que notre Président était en vacances. Le responsable de la commission pense qu’il n’invitera plus ce genre de personne.

**Championnat Par Equipes Drôme Ardèche**

Le club de BUIS LES BARONNIES refuse son maintien en PR, en application du règlement son équipe évoluera en D2 pour la 1re phase de la saison 2021/2022.

Le club d’Annonay confirme le retrait d’une de ses équipes en D2. Un nouveau club vient d’être créé à St Rambert d’Albon, le responsable de la commission verra avec la ligue si il est bien affilié et si il inscrit une ou des équipes dans le championnat en septembre.

Modification du règlement :

* Pré-régionale, on s’aligne sur le règlement de la ligue pour l’obligation de JA1.
* Aménagement du règlement pour les D2 et D3, on pourra avoir un absent sans sanction financière, ni sportive lors de la phase à venir.
* Les équipes doivent donner leurs compos 15 minutes avant l’heure de début de la rencontre sinon, l’équipe présente peut choisir son côté (A ou W).
* L’heure maxi pour envoyer les résultats des rencontres du samedi sera avancée au dimanche 10h00.

Il est décidé de diffuser le plus rapidement possible les poules du championnat afin que les clubs vérifient pour voir s’ils leur nombre de joueurs sera suffisent vu les contraintes sanitaires.

Il est possible que la ligue ne fasse descendre aucune équipe de R3 à l’issue de la première phase. La commission sportive du comité décide que pour la 2ème phase, la PR passera à 1 poule de 8 équipes, la D1 à 2 poules de 8, la D2 à 3 poules de 8 et la D3 sera aménagée en fonction du nombre d’équipes restantes.

**Critérium Fédéral**

Un constat est fait, il y a peu de jeunes du comité qui participe à cette compétition. Une demande est faite à la « commission jeune et technique » pour qu’elle essaye de trouver une solution.

**Top Open**

La commission sportive verra la commission d’arbitrage et le bureau directeur pour que seule la finale soit sous la responsabilité d’un JA2 ou JA3.

**Commission arbitrage**

Voir s’il est possible de faire passer le diplôme d’« arbitre club » a un maximum de personnes (par exemple avant les tours de Top Open)

**Calendrier**

Rajout du Challenge des clubs formateurs (qui aura une qualification pour l’échelon régional). La date retenue est le 1er mai.

**Attributions des compétitions**

Voir tableau joint

Il faut relancer les clubs par rapport aux compétitions non pourvus (Critérium fédéral et Challenge Club)

Pour cette saison, nous ne nous basons pas sur les critères mis en place les saisons précédentes vu que la saison 20/21 est une saison « blanche ».

Il sera demandé à Salavas d’avoir 16 tables pour le tour du Top Open.

Il sera spécifié à Valence que cette saison, nous leur attribuons les finales par classements mais qu’il serait plus que souhaitable qu’à l’avenir, ils fassent plusieurs demandes d’épreuves afin de pouvoir plus facilement leur attribuer quelque chose.

**Rappel**

Pour toutes correspondances entre le comité et les clubs, Fabrice centralise tous les envois de mails.

**Divers**

La commission sportive proposera au comité directeur la création d’un challenge avec des lots pour le ou les clubs qui auront la plus grosse augmentation de licences traditionnelles ou promotionnelles lors de la saison 2021/2022.

En ce qui concerne l’accès aux salles de tennis de table, il sera rappelé aux clubs que la désignation d’une personne chargée du contrôle des documents autorisant l’accès à la salle est du ressort du Président du club.
En cas de doute sur le document présenté, notamment lors des rencontres du championnat par équipes, le capitaine de l’équipe peut faire des réserves sur la feuille de rencontre et faire une photo de la pièce suspecte. Ces éléments seront transmis à la commission sportive dans les 24 heures qui suivent la rencontre.

La commission émettra une demande auprès du comité directeur afin de promouvoir la licenciation féminine. Cette demande portera sur la création d’un maillot aux couleurs du comité et sera offert aux équipes de filles qui évoluent au plus niveau de la ligue ou dans une division nationale.

AG du comité, la commission proposera au comité directeur de faire l’AG de rentrée le dimanche 19 septembre de 9h30 à 12heures.

Le Président de la commission

Serge TRIN